

invitation



Jean-Yves Bourgeois

Maire de Champtocéaux

vous prie de bien vouloir honorer de votre présence la cérémonie au cours de laquelle

un Diplomate de l'Ambassade d'Israël en France

ainsi que

Alfred Sabbah, Louis Fidhorz et Pierre Lazarus

délégués régionaux du Comité Français pour Yad Vashem

remettront la **Médaille des Justes parmi les Nations** à **Auguste Antier**

et à titre posthume à ses parents **Auguste Paul Antier et Marie-Joséphine Antier née Cussonneau** pour avoir sauvé **Jean Wagener**.

Cérémonie **dimanche 29 novembre 2009, à 15 heures,**

à la **Maison de retraite Saint-Louis - 11, rue Marguerite-de-Cléson - Champtocéaux (Maine-et-Loire)**



**Comité Français
pour Yad Vashem**

www.yadvashem-france.org

33, rue Marie - 75011 Paris

Tél. 01 47 20 99 57 - contact@yadvashem-france.org



La médaille des Justes parmi les Nations est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes qui ont sauvé, au péril de leur vie, des personnes juives sous l'Occupation.

1942

La famille Wagener se composait du père, Jérôme (né en 1906 en Pologne), Agnès, la mère (née Garnica en 1916 à Pilica), et leur fils Jean, né en 1935. Le père, fait prisonnier de guerre, est interné dans Le stalag près de Mombourg.

Jean vit avec sa mère, à Paris, au domicile familial qui servait d'atelier avant la guerre. Les rafles dans la capitale se multiplient. Agnès Wagener décide de confier son fils à l'association « La Famille du Prisonnier de guerre » pour le protéger.

Jean se rappelle qu'ils étaient deux enfants au départ de Paris. Ils sont montés à Cholet dans une camionnette à gazogène qui s'arrêtait dans les villages pour déposer les enfants dans les familles d'accueil.

Champtonneux, c'est l'abbé Briand qui se charge de pla-

cement. Auguste Antier, 19 ans, le fils du boulanger du village, est chargé de conduire Jean, 8 ans, dans sa famille d'accueil, chez une très vieille dame dans une ferme située à l'écart du bourg.

Mais l'enfant est affaibli et Auguste retourne chez ses parents et les convainc d'accueillir Jean, avec l'accord de l'abbé Briand. Jean, tout de suite, est considéré comme un membre de la famille. Pour le village, il est « le petit Parisien », car seule la famille Antier et l'abbé Briand connaissent ses origines.

Jean restera chez les Antier jusqu'à la libération. Quand ses deux parents viendront le chercher la répartition sera difficile. Durant de longues années, il passera ses vacances d'été à Champonneux, et leurs liens perdureront au fil des ans.



1945